



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

discours du Président de la République devant le Parlement européen

Question au Gouvernement n° 824

Texte de la question

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN

M. le président. La parole est à Mme Sabine Thillaye, pour le groupe La République en marche.

Mme Sabine Thillaye. Madame la ministre des affaires européennes, hier, à Strasbourg, le Président de la République a prononcé son premier discours devant le Parlement européen. Après ceux d'Athènes et de la Sorbonne, ce discours engagé marque le retour de la France en Europe après des années d'immobilisme. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas gentil pour M. Valls !

M. Éric Straumann. Merci Hollande !

Mme Sabine Thillaye. Devant l'hémicycle, le Président s'est prêté à un exercice qui fait honneur à la démocratie. Il a écouté les députés et répondu, point par point, à leurs questions, avec détermination. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* C'est une étape décisive pour répondre à un premier défi, celui de favoriser une démocratie vivante et de créer un espace public européen, pas seulement au sein des institutions européennes, mais à tous les niveaux.

Madame la ministre, vous avez également officialisé hier, avec le Président de la République, le lancement des consultations citoyennes pour l'Europe.

Mme Émilie Bonivard. Qui seront financées avec de l'argent public ! Très bonne idée !

Mme Sabine Thillaye. Tous les États membres ont répondu présents à cette initiative, et je vous en félicite.

Mais l'autre défi, c'est de donner à l'Union européenne les moyens d'agir, de bâtir cette « souveraineté réinventée », pour une Europe qui protège. Défense, sécurité intérieure et extérieure, changement climatique, migrations, politique économique et commerciale, numérique : les défis sont nombreux et supposent de nouveaux moyens.

Le 2 mai, la Commission européenne présentera ses premières propositions concernant le futur cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027. Madame la ministre, quelles seront les propositions de la France pour financer l'action de l'Union européenne dans ces domaines stratégiques ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, *ministre chargée des affaires européennes*. Madame la présidente de la commission des affaires européennes, le discours qu'a prononcé hier le Président de la République au Parlement européen était attendu, parce que la voix de la France compte. Il a été très écouté : c'est la preuve que la France est de retour en Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Hier soir, à Épinal, s'est tenue la première consultation citoyenne sur l'Europe. Nos concitoyens étaient nombreux et ils ont fait la démonstration que les Français avaient beaucoup à dire sur l'Europe.

M. Thibault Bazin. Ils n'étaient pas nombreux, ils étaient 350 !

Mme Nathalie Loiseau, *ministre*. Vous avez résumé les nouveaux enjeux auxquels doit faire face l'Union européenne, qu'il s'agisse de la défense, de la sécurité, ou encore de la gestion des migrations. Vous avez raison de soulever ces questions, mais je ne voudrais pas que l'on passe sous silence les politiques européennes qui concernent le cœur de nos territoires, qu'il s'agisse, par exemple, de la politique agricole commune ou de la politique de cohésion. Nous devons travailler à financer l'ensemble de ces politiques européennes, dans le contexte particulier du Brexit. En effet, avec le départ du Royaume-Uni, ce sont 12 milliards d'euros par an qui vont manquer au budget européen.

Que propose la France ? La définition de nouvelles priorités implique de nouvelles ressources propres. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.*) C'est le sens de notre proposition de taxer les GAFAM – pour Google, Apple, Facebook et Amazon. Nous proposons aussi une fiscalité sur le dioxyde de carbone, pour que les entreprises européennes se trouvent dans une situation de concurrence loyale vis-à-vis des entreprises des pays qui ne respectent pas les mêmes normes que nous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Thillaye](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 824

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 avril 2018](#)